

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au deuxième étage de l'Hôtel-de-Ville de Dégelis, le 15 novembre 2017 à 19:30 heures.

**PRÉSENCES :** M. François Poirier (Auclair), M. Jean-Guy Roussel (Biencourt), M. Yves Lebel (Dégelis), Mme Nadia Sheink (Lac-des-Aigles), M. Fernand Albert (Lejeune), M. Simon Bolduc (Pohénégamook), M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), M. Richard F. Dubé (St-Honoré-de-Témiscouata), Mme Pierrette Pelletier (St-Jean-de-la-Lande), Mme Céline Dubé Ouellet (St-Juste-du-Lac), M. Gilles Pelletier (St-Louis-du-Ha! Ha!), M. Alain Malenfant (St-Michel-du-Squatec) et M. Jean-Pierre Ouellet (St-Pierre-de-Lamy), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Gilles Garon (Témiscouata-sur-le-Lac).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin, M. Érik Grisé et M. Maxime Groleau (RIDT).

### 1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Gilles Garon.

Il est proposé par M. Gilles Pelletier, appuyé par M. Alain Malenfant, d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2017-1240**

### 2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE

M. Maxime Groleau effectue la lecture du dernier procès-verbal et en fait un suivi rapide, pour la rencontre tenue le 20 septembre 2017.

M. Gilles Garon demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par M. Jean-Pierre Ouellet, appuyé par Mme Céline Dubé-Ouellet, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 20 septembre 2017 soit accepté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2017-1241**

### 3) COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Mme Jacinthe Potvin effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. Alain Dubé, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

#### COMPTES PAYÉS AU 15 NOVEMBRE 2017

AGAT Laboratoires	4 105.19 \$
Albert Fernand	31.01 \$
Automation D'Amours	2 277.67 \$
Banque Nationale REER	331.64 \$
Bell Canada (1-800)	52.14 \$
Caisse Pop. Des lacs de Témiscouata	421.28 \$
Caisse Pop. De Saint-Juste-du-Lac	400.78 \$
Caisse Pop. Du Transcontinental	325.12 \$
Campor Inc	40.24 \$
Chambre de Commerce du Témiscouata	100.00 \$
Co-Éco	25.00 \$
Construction et Fondation RS Inc	3 749.33 \$
Dicom Express	203.94 \$
Dubé Alain	23.00 \$
Dubé Gilles	932.75 \$
Dubé Richard F.	43.01 \$

Dubé-Ouellet Céline	22.00 \$
Électronique Mercier	176.05 \$
Équipement Protection du Témis	781.60 \$
Financière Banque Nationale	564.60 \$
Gagné Raymond	64.00 \$
Gravier Bérubé & Fils	189.71 \$
Groleau Maxime	265.08 \$
Groupe Coopératif Dynaco	82.97 \$
Horizon CFVD	169.01 \$
Imprimerie Excel Inc	746.22 \$
Info-Dimanche	252.95 \$
Ouellet Jacques	30.00 \$
La Capitale assurances	5 725.14 \$
Lepage Elzéar	64.00 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	2 296.26 \$
M2 Télécom	86.23 \$
Magasin Coop Squatec	8.04 \$
Ministre des Finances	58 751.41 \$
MonBuro.ca	119.56 \$
Municipalité de Dégelis	2 816.25 \$
Northwest Tires Inc	1 126.80 \$
Ouellet Jean-Pierre	55.01 \$
Pelletier Claude	49.01 \$
Pièces Témis Inc	314.97 \$
Place du Travailleur Inc	31.62 \$
Transport Baseley	2 805.39 \$
Transport Guy Levasseur Inc	1 580.92 \$
Usinage Industriel Dégelis	339.72 \$
Nortrax Québec Inc	595.42 \$
Acklands Grainger Inc	241.45 \$
Garon Gilles	23.00 \$
Groupe Coopératif Dynaco	71.64 \$
La Buanderie Rivière-du-Loup Ltée	139.13 \$
Bell Canada	1 491.79 \$
Bell Mobilité	20.07 \$
Conteneurs KRT Inc	36 773.21 \$
Hydro-Québec	8 108.58 \$
Laurentide Re/Sources Inc	5 343.08 \$
Master Card	1 224.93 \$
Nortrax	235.84 \$
Sani-Lang Inc	75 917.99 \$
Services Sanitaires A. Deschênes	108 942.01 \$
Société V.I.A. Inc	7 749.58 \$
<b>Total payés :</b>	<b>339 454.34 \$</b>

COMPTES À PAYER AU 15 NOVEMBRE 2017

9110-9991 Québec Inc	2 277.65 \$
Agat Laboratoires	498.99 \$
Banque Nationale REER	331.64 \$
Bell (ligne watt)	76.52 \$
Bouchard Lina	19.25 \$
Caisse Pop. Des Lacs de Témiscouata	421.28 \$
Caisse Pop. De St-Juste-du-Lac	242.48 \$
Caisse Pop. Du Transcontinental	325.12 \$
Campor Inc	40.24 \$
Conception GB	82.78 \$
Conteneurs KRT Inc	22 183.15 \$

Dicom Express	552.53 \$
Dicom Frêt	299.24 \$
Dubé Gilles	1 071.55 \$
Éco-L'Eau	877.84 \$
Émond Denis	100.59 \$
Équipement Protection du Témis	37.07 \$
Financière Banque Nationale	564.60 \$
Garage Michel Morin	106.93 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	5 865.06 \$
Groleau Maxime	652.68 \$
Groupe Coopératif Dynaco	9 830.57 \$
Groupement Forestier de l'Est du Québec	31 390.48 \$
La Buanderie de Rivière-du-Loup Ltée	83.94 \$
La Capitale assurances	2 862.57 \$
Laurentide Re/Sources Inc	4 444.70 \$
Les Contenants Durabac Inc	3 903.40 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	5 287.98 \$
Livr'Avenir	241.45 \$
M. Cossette Ltée	24.68 \$
Master Card	524.19 \$
MonBuro.ca	22.97 \$
Municipalité Dégelis	1 646.51 \$
Nova Envirocom	1 081.05 \$
Ouellet Jacques	17.25 \$
Ouellet Transport	468.75 \$
P. Beaulieu Électrique	900.52 \$
Pétroles JMB	413.81 \$
Picard Réjean	52.19 \$
Pièces Témis Inc	88.97 \$
Place du Travailleur enr.	311.01 \$
RMG Prévention	103.20 \$
SADC	1 500.00 \$
Sani-Lang inc	66 020.74 \$
Société V.I.A. inc	8 599.45 \$
Spécialités Électriques R.D.L. Inc	551.86 \$
Tetra Tech QI inc	5 378.54 \$
Transport Baseley	2 345.49 \$
Transport Guy Levasseur	619.52 \$
Weight-Tronix Canada	1 029.02 \$
Xylem	1 721.39 \$
<b>Total à payer:</b>	<b>188 093.39 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2017-1242

4) ADMINISTRATION

a) Présentation des missions et services de la RIDT

Étant donné qu'il y a des nouveaux délégués sur le conseil d'administration suite aux élections, M. Maxime Groleau remet un document de présentation de la RIDT qui touche plusieurs points dont les aspects réglementaire, constitutif, technique et financier de l'organisme.

Si certaines municipalités le souhaitent, M. Groleau est disponible pour aller rencontrer les conseils afin d'y faire une présentation sur les missions, services et orientations prises par la RIDT.

**b) Élections à la présidence et à la vice-présidence**

**Élection d'un(e) président(e) d'élection et d'un(e) secrétaire d'élection**

Il est proposé par M. Gilles Pelletier, appuyé par M. Jean-Guy Roussel, et résolu que M. Maxime Groleau soit nommé président d'élection et Mme Jacinthe Potvin secrétaire d'élection.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2017-1243**

**Élection d'un(e) président(e)**

*Ouverture des mises en candidature*

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. Jean-Pierre Ouellet, que M. Gilles Garon soit proposé à titre de président de la RIDT.

*Fermeture des mises en candidature*

Il est proposé par M. Yves Lebel de procéder à la fermeture des mises en candidatures.

M. Gilles Garon accepte la proposition.

M. Gilles Garon est élu au poste de président.

**Élection d'un(e) vice-président(e)**

*Ouverture des mises en candidature*

Il est proposé par Mme Céline Dubé Ouellet, appuyé par M. Jean-Pierre Ouellet, que M. Claude H. Pelletier soit proposé à titre de vice-président de la RIDT.

*Fermeture des mises en candidature*

Il est proposé par M. Yves Lebel de procéder à la fermeture des mises en candidatures.

M. Claude H. Pelletier accepte la proposition.

M. Claude H. Pelletier est élu au poste de vice-président.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2017-1244**

**c) Autorisation pour les signatures de chèques, accès aux comptes et autres**

Suite aux élections des officiers, il est nécessaire de passer une résolution pour autoriser les signataires aux comptes et pour tous les autres effets de la RIDT.

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par M. Richard F. Dubé, que :

- pour les ouvertures ou modifications au compte ainsi que les chèques, deux (2) signatures soient nécessaires (dont un employé et un administrateur)
- pour les transactions par le biais des solutions Internet mise en place par les différentes institutions bancaires utilisées par la RIDT (Desjardins, Banque Nationale et Manuvie), une seule « signature » est requise

Les personnes autorisées à effectuer ces opérations, signer les effets et à accéder à tous les comptes pour faire les opérations requises pour la RIDT sont M. Gilles Garon, président, M. Claude H. Pelletier, vice-président, M. Maxime Groleau, directeur général et Mme Jacinthe Potvin, adjointe administrative.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2017-1245**

**d) Calendrier des rencontres 2018**

Habituellement, les rencontres ont lieu le 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois, excepté au mois de juillet où il n'y a pas de rencontre et aux mois de janvier et d'août où les rencontres ont lieu le 4<sup>ème</sup> mercredi.

Il est proposé par M. Gilles Pelletier, appuyé par M. Alain Malenfant, que les rencontres du conseil d'administration de la RIDT soit tenue aux dates suivantes.

- Mercredi 24 janvier 2018 (quatrième mercredi)
- Mercredi 21 février 2018
- Mercredi 21 mars 2018
- Mercredi 18 avril 2018
- Mercredi 16 mai 2018
- Mercredi 20 juin 2018
- Pas de rencontre en juillet 2018
- Mercredi 22 août 2018 (quatrième mercredi)
- Mercredi 19 septembre 2018
- Mercredi 17 octobre 2018
- Mercredi 21 novembre 2018
- Mercredi 19 décembre 2018

De plus, si l'ordre du jour ne justifie pas de rencontre pour un mois donné, la rencontre sera annulée.

Les comptes courants à payer (salaires, contrats, petits achats autorisés par le directeur général (max. 3 000 \$)) peuvent être réglés et leur approbation a lieu lors de la rencontre suivante.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2017-1246**

e) **Assurances 2018**

Suite à une révision des couvertures pour chaque emplacement et équipements détenus par la RIDT, avec le représentant de Promutuel, la RIDT a reçu la proposition de renouvellement qui interviendrait à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

L'historique des primes est le suivant :

- 2018            9 267 \$
- 2017            9 977 \$
- 2016            9 382 \$ incluant l'ajout de la pelle mécanique en juin 2016
- 2015            8 873 \$
- 2014            9 062 \$
- 2013            9 426 \$
- 2012            9 400 \$

Afin de pouvoir bénéficier des couvertures d'assurance au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la RIDT doit cependant procéder aux travaux de mise à jour qui ont fait l'objet d'un rapport d'exigence en décembre 2016 pour le garage.

Le coût pour remplacer le panneau électrique du bâtiment (100A), pour démonter les chaufferettes industrielles en place et pour installer un nouveau système de chauffage à air chaud de 15 kW (incluant les filages et accessoires) serait de 2 500 \$, par P. Beaulieu Électrique.

Il est proposé par M. Jean-Pierre Ouellet, appuyé par M. Fernand Albert, que la RIDT accepte la proposition de renouvellement déposée par Promutuel pour l'année 2018. De plus, elle mandate P. Beaulieu Électrique pour procéder aux travaux d'électricité mentionné d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2017-1247**

f) **Entente de location – Bureau administratif**

M. Maxime Groleau dépose le projet de bail de location pour les bureaux administratifs de la RIDT avec la ville de Dégelis.

Il est proposé par M. Alain Dubé, appuyé par Mme Pierrette Pelletier, d'autoriser M. Gilles Garon et M. Maxime Groleau à signer le bail de location tel que présenté pour les bureaux de la RIDT. Celui-ci entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 prochain.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2017-1248**

**g) Location - Imprimante multifonction**

Afin de faciliter la gestion des consommables d'imprimantes au bureau administratif et de diminuer les coûts d'utilisation, la RIDT pourrait prendre un contrat de location avec le détaillant Buro+ local.

- Le système multifonction serait une imprimante Lexmark SC4150 couleur partagée en réseau.
- Le prix de location serait de 74,26 \$/mois sur 60 mois avec une option d'achat de 184\$ à terme.
- Le prix du contrat de service pour les consommables (hors papier) serait de 0,0195 \$ par copie noir et 0,105 \$ par copie couleur.

Actuellement, il en coûte environ 1 900 \$/an pour faire fonctionner toutes les imprimantes du bureau. Avec le nouveau contrat, le prix serait d'environ 1 600 \$/an et la RIDT n'aurait plus besoin de gérer les pannes ou les bris.

Il est proposé par M. Jean-Guy Roussel, appuyé par M. Fernand Albert, que la RIDT procède à la location du système multifonction Lexmark SC4150, tel que présenté par le représentant Buro+.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2017-1249**

**h) Mutuelle de prévention et CSST**

La RIDT fait partie d'une mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail depuis 2011. Il s'agit de la Société Mutuelle de Prévention inc.

Chaque année, la RIDT révisé son programme de prévention en SST et fait évaluer la pertinence et la conformité de l'ensemble par la mutuelle. Le résultat de l'évaluation 2017 est déposée aux membres du conseil d'administration.

La prévention et le faible taux d'accident, entre autres, ont permis de faire baisser significativement le taux de cotisation CSST de la RIDT.

Pour chaque tranche de 100 \$ de salaire payé, le taux de cotisation est passé de 5,01\$ en 2010 à 1,51 \$ en 2018. Pour une masse salariale de 430 000 \$ environ, cela représente une économie annuelle de 15 050 \$ si le taux était resté le même qu'en 2010.

Le coût de la mutuelle est de 2 150 \$ par an environ (0,50 \$ du 100 \$ de salaire) et M. Maxime Groleau est responsable de la rédaction et de la mise à jour du programme de prévention ainsi que de sa mise en application.

Les prochains défis et procédures à prévoir pour la RIDT sont :

- Politique drogue et alcool avec achat d'un appareil pour faire des tests d'alcoolémie
- Politique de conduite des véhicules
- Ergonomie
- Contraintes thermiques
- Programmes de santé spécifiques aux établissements

**5) PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - MATIÈRES ORGANIQUES**

**a) Collecte des encombrants sur inscription - Automne 2017**

M. Érik Grisé fait le point sur la dernière collecte des encombrants qui a eu lieu cet automne.

On dénombre 446 inscriptions pour la collecte sur le territoire cet automne. Cela représente une diminution de 15% par rapport au printemps 2017.

Historiquement, il y a toujours moins de participation à la collecte des encombrants de l'automne.

	Année 2016	Année 2017	2017 versus 2016
<b>Tonnage entrant</b>	153 t.	102 t.	- 33%
<b>Tonnage enfoui</b>	153 t.	59 t.	- 61%
<b>Tonnage détourné</b>	0 t.	43 t.	
<b>% détournement</b>	0 %	42%	

**b) Filières de recyclage et nouvelles règles chinoises**

La RIDT a demandé à la Société VIA, son fournisseur qui effectue le tri et la mise en marché des matières recyclables recueillies, un état de la situation par rapport à la crise qui approche avec la fermeture des marchés chinois pour certaines matières.

Les informations sont les suivantes, selon les matières avec les exportations et le tonnage (Témiscouata : environ 2500 tonnes)

- Papier (35% du tonnage)  
exporté en Asie (Indonésie, Corée du Sud, Malaisie, etc.), aux États-Unis, en Ontario et au Québec (Cascades, Benolec et Kruger). Pas de % spécifique pour chaque pays
- Carton (30% du tonnage)  
Québec (Cascades)
- Verre (15% du tonnage)  
Québec (2M Ressources)
- Plastiques (5% du tonnage)  
Québec (Plastrec, Tomra, Soleno, Berga, Replast, Bruno la Scrap (Ste-Rita au Bas St-Laurent)
- Métal (5% du tonnage)  
Québec (J.M. Bastille, ArcelorMittal, Tomra), Ontario (3M Métal).
- Rejets (10% du tonnage)

Dans une logique d'économie circulaire, la Société VIA privilégie les recycleurs québécois pour la majorité des matières recyclables. Pour le papier, n'ayant pas de papeteries québécoises qui recycle actuellement le papier (à l'exception de Cascades et Benolec en petites quantités), elle vend le papier à des papetières en Ontario, aux États-Unis et en Asie (mais pas en Chine).

Le centre de tri de RDL possède une réputation de qualité partagée par l'ensemble des centres de tri de la Société VIA. C'est pourquoi elle va continuer d'améliorer sa qualité de production en modernisant dans les deux prochaines années le centre de tri de RDL.

**6) LIEU D'ENFOUISSEMENT**

**a) Apport de terre contaminée pour recouvrement journalier – Ville de Rivière-du-Loup**

La ville de Rivière-du-Loup fait effectuer la décontamination du terrain du Domaine Kogan. Certains sols retirés sont contaminés mais acceptables, pour le MDDELCC, comme matériel de recouvrement dans un site d'enfouissement comme celui de la ville de Rivière-du-Loup ou de la RIDT à Dégelis.

La ville de Rivière-du-Loup ne peut pas les prendre à son site car son tonnage annuel de matières pour l'enfouissement est atteint.

La contamination est inférieure à la classe « C » et la RIDT en reçoit fréquemment en provenance de son territoire, le tout en conformité avec la réglementation applicable. Il n'y a aucun déchet dans ce matériel.

Pour la RIDT, ce sol est utilisé comme recouvrement sur les déchets enfouis (obligation requise chaque jour) et cela évite donc d'acheter d'autres matériel granulaire pour cela.

Tout le matériel n'a pas besoin d'être utilisé en 2017 mais sera stocké sur la cellule étanche du site pour être utilisé au fur et à mesure des besoins d'enfouissement dans le futur.

Le prix facturé sera celui à la grille de tarification en vigueur pour l'année en cours soit 50\$/tonne métrique et le tonnage estimé est d'environ 1500 tonnes mais pourra varier grandement durant les travaux.

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par M. Richard F. Dubé, que la RIDT accepte la demande de la ville de Rivière-du-Loup pour disposer de ses sols contaminés sur ce chantier, en conformité avec la réglementation applicable et au prix convenu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2017-1250**

**b) Mise en place de recouvrement étanche et suivi rapport Tetra Tech**

M. Maxime Groleau donne les informations de suivi sur ce dossier.

**7) ÉCOCENTRES**

**a) Suivi de la mise en valeur des biens usagés - Projet Service Accès-Emploi**

M. Maxime Groleau effectue un rappel sur l'historique et le développement du projet.

Le projet s'inscrit dans le cadre du nouveau PGMR de la MRC notamment avec la mesure 2-11 qui prévoit la mise en place, par un organisme du milieu, d'un système de « mise en valeur des différents objets et matériaux réutilisables recueillis dans les écocentres ».

- Il ne concerne donc pas seulement les meubles mais tous les biens usagés récupérés, y compris certains matériaux de construction.
- La revente de textile est exclue de cette mise en valeur car des organismes le font déjà et ce besoin n'était pas identifié.

Le local pour le projet doit être assez grand pour recevoir tous les biens mis de côté par la RIDT car la capacité de stockage dans les écocentres est limitée

- La RIDT ne dispose d'aucun espace assez grand pour opérer ce genre de système. Le possible futur bâtiment qui serait construit à Dégelis pour la RIDT prévoit les bureaux administratifs, des vestiaires et sanitaires, un garage pour la machinerie et un espace de travail pour la tubulure d'érablière. Même si des discussions avaient eu lieu en fin d'année 2016 par rapport à une possibilité d'y stocker du matériel, il n'y a pas d'espace pour le moment de prévu car les dimensions sont très importantes et les coûts rattachés aussi.
- L'organisme mandaté doit être responsable d'avoir un local adapté. Le local actuel de SAE est plein de matériel et sa superficie est de 12 400 pi<sup>2</sup>.
- Dans les dernières années, suite à des démarches avec tous les organismes présents au Témiscouata qui pouvait prendre en charge le projet, seul SAE a trouvé la solution pour le local. Tous les autres ont mentionné qu'ils n'avaient pas la place requise pour autant de stock et que leur local était déjà trop petit pour leurs opérations actuelles.

La RIDT, qui doit signer une entente sur ce projet avec SAE, va s'assurer que les autres partenaires du milieu bénéficient de retombées positives de ce projet, qui vise le réemploi mais aussi la lutte à la pauvreté.

- Les discussions ont d'ailleurs débuté au printemps 2017 pour cela. Les organismes ont appuyé le projet de SAE mais il reste à trouver des ententes gagnants-gagnants entre chaque organisme et SAE pour que le projet fonctionne sur le long terme.
- Par exemple, chaque organisme pourrait participer activement au projet, d'une manière ou d'une autre à définir, pour bénéficier de services, de biens ou de revenus de la vente de ceux-ci. Tout est fonction de leur implication avec SAE pour faire avancer le projet.
- Des ventes débarras sont organisées quelques fois par année aux écocentres de Squatec et de Dégelis, avant de sortir les biens recueillis vers le local du projet. Cela permet à la population « locale » de pouvoir acquérir le matériel sans aller à la boutique.
- Aucune vente à l'écocentre de Cabano car tout le matériel est transféré à la boutique de SAE, trop d'utilisateurs de l'écocentre pour y tenir des ventes.
- Pour l'écocentre de Pohénégamook, les gens ont déjà des habitudes bien ancrées pour aller y acheter des choses donc on n'a pas intégré cet écocentre dans le projet, la vente continue directement avec l'opérateur de la RIDT.

Le RASST avait envoyé une ébauche de projet à la RIDT le 8 décembre 2016 mais aucune démarche plus poussée n'a eu lieu d'un côté comme de l'autre car aucun local ne pouvait recevoir le matériel.

- La RIDT a commencé à parler de ce projet avec des organismes dès le printemps 2016, lors de la rédaction du PGMR donc les intervenants étaient au courant des orientations de la RIDT.
- Le RASST a déposé une ébauche où l'organisme souhaitait que la RIDT lui mette à disposition, sur le terrain de l'écocentre de Dégelis, un local d'environ 2 500 pi<sup>2</sup> adapté aux personnes avec des limitations afin que l'organisme puisse remettre en état des biens usagés.
- La RIDT ne dispose d'aucun local de ce genre et il s'avère que la superficie visée était beaucoup trop petite.

Dans le même temps, SAE a proposé à la RIDT de mettre en place le projet de PPE et de s'occuper de gérer tous les aspects (local, main d'œuvre, ...) si la RIDT lui fournissait et livrait le matériel à son local.

- L'organisme a accès à un local de 12 400 pi<sup>2</sup>, soit près de 5 fois l'espace prévu initialement. Actuellement, tout ce local est plein et la RIDT n'a pas à le fournir ni à la gérer.
- La majeure partie des biens usagés proviennent de l'écocentre secteur Cabano, qui est le plus achalandé, et la distance est donc moins importante pour les apporter à la boutique.
- Les employés du PPE font généralement le transport des biens en utilisant le pick-up et le trailer de la RIDT.
- La contribution en service de la RIDT comprend une partie du salaire des employés qui assistent d'une manière ou d'une autre le projet (employés des écocentres, chargé de projet PGMR, directeur général). Elle comprend aussi la mise à disposition des conteneurs de stockage qui sont déjà dans les écocentres pour tenir les ventes débarras, le prêt d'équipement pour le transport de biens (pick-up et trailer qui sont déjà à la RIDT) et la sensibilisation sur le projet (site web et Facebook de la RIDT, ...).
- Le financement accordé à SAE par la RIDT, pour la première année d'opération, est de 15 000 \$ en argent + un potentiel de 10 000 \$ supplémentaires en fonction des performances de mise en valeur. En somme, plus SAE détourne de matériaux du site d'enfouissement, plus la RIDT lui verse de l'argent.

La RIDT participe activement au projet afin de s'assurer que sa mise en œuvre cadre avec le nouveau PGMR et les orientations prises.

Aucun employé supplémentaire ne sera embauché pour le projet par la RIDT et il n'y a pas de temps supplémentaires non plus à payer. Le temps passé se fait au travers des activités régulières car c'est un mandat de la RIDT qui est planifié.

**b) Contrats de déneigement**

Les écocentres de Dégelis et Pohénégamook sont déneigés par le personnel de la RIDT avec ses équipements.

La RIDT a demandé des prix pour le déneigement des écocentres de Témiscouata-sur-le-Lac et de Squatec, les soumissions reçues sont les suivantes :

Secteur Témiscouata-sur-le-Lac

- Gravier Bérubé et Fils 1 500 \$ plus taxes

Secteur Squatec

- Ferme Yves Pelletier 1 500 \$ plus taxes
- Excavation MTJP 1 895 \$ plus taxes
- André Desjardins pas de soumission déposée

Il est proposé par M. Jean-Guy Roussel, appuyé par M. Fernand Albert, que la RIDT accepte les soumissions de Gravier Bérubé et Fils pour l'écocentre secteur Témiscouata-sur-le-Lac et de Ferme Yves Pelletier pour l'écocentre secteur Squatec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2017-1251**

**c) Reportage sur la tubulure à la Semaine Verte**

Un reportage vidéo a été présenté à l'émission la Semaine Verte dernièrement.

Le sujet portait sur le recyclage des tubulures d'érablières en Beauce, Environek.

Cette entreprise d'insertion travaille étroitement avec la Société VIA et l'atelier de pré-traitement de tubulures qui est situé à l'écocentre de Dégelis.

Tout le matériel prétraité à Dégelis est transféré vers l'usine mentionnée dans le reportage.

**d) Calendrier des opérations et des congés fériés 2018**

- Vendredi 30 mars (Vendredi Saint) pas de changement de collecte
- Lundi 2 avril (Lundi de Pâques) pas de changement de collecte/écocentre Dégelis fermé
- Lundi 21 mai (Fêtes des Patriotes) pas de changement de collecte
- Dimanche 24 juin (Fête Nationale)
- Dimanche 1<sup>er</sup> juillet (Confédération)
- Lundi 3 septembre (Fête du travail) pas de changement de collecte/écocentre Dégelis fermé
- Lundi 8 octobre (Action de Grâce) pas de changement de collecte
- Mardi 25 décembre (Noël) collecte modifiée/écocentre Dégelis fermé
- Mardi 1<sup>er</sup> janvier 2019 (Jour de l'An) collecte modifiée/écocentre Dégelis fermé

Ces informations seront reprises dans le calendrier de collecte 2018-2019 qui sera distribué au mois de mars prochain dans tous les foyers du Témiscouata.

**e) Servitude Hydro-Québec - Écocentre Pohénégamook**

La municipalité de Pohénégamook souhaite déployer une nouvelle ligne électrique dans le Parc industriel où se situe l'écocentre de Pohénégamook. Elle demande à la RIDT d'autoriser une servitude pour Hydro-Québec pour l'empiètement visé sur le croquis déposé.

Tous les documents ont été préparés et les frais payés par Hydro-Québec ou la ville de Pohénégamook et ce sans aucune contribution requise de la RIDT.

Il est proposé par M. Simon Bolduc, appuyé par M. Alain Malenfant que la RIDT accepte la demande de servitude conformément aux documents présentés et autorise M. Maxime Groleau, directeur général, à signer tous les documents nécessaires en ce sens.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2017-1252**

- 8) **VARIA**
- a) **Congrès 3 RMCDO – février 2018**  
Le congrès du Regroupement des Récupérateurs et Recycleurs de Matériaux de Construction et de Démolition du Québec aura lieu les 13 et 14 février prochain à Drummondville.
- Il est proposé par M. Gilles Pelletier, appuyé par M. Alain Malenfant, que M. Maxime Groleau y assiste car les sujets abordés touchent principalement les nouvelles technologies et les débouchés pour les CRD, sujets importants pour la RIDT.  
Le coût d'inscription au congrès est de 750 \$ pour les 2 jours plus les frais d'hébergement et de restauration.  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2017-1253**
- b) **Lettrage véhicule électrique BOLT**  
M. Maxime Groleau présente le visuel proposé pour la Chevrolet BOLT 100 % électrique récemment acquise par la RIDT. Le coût total est de 565 \$ inclut la préparation et l'installation par Conception GB.
- Les membres sont d'accord pour procéder et demande à ce qu'un rapport soit fait par la RIDT sur les conditions d'achat de la BOLT versus un véhicule à essence « classique ». Ces informations seront remises aux membres à la prochaine rencontre pour informer les municipalités.
- c) **Souper de Noël employés**  
Comme chaque année, la RIDT va organiser un souper de Noël pour permettre de regrouper les différents employés. Il aura lieu au début du mois de décembre.
- d) **Achat de pneus d'hiver – Pick-up GMC Sierra 1500**  
Les derniers pneus d'hiver pour ce véhicule ont été achetés en novembre 2012.  
La RIDT va procéder à l'achat de 4 nouveaux pneus cloutés 10 plis de 17" pour un coût de 784 \$ chez Northwest Tires à Dégelis.
- 9) **PROCHAINE RENCONTRE**  
Les troisièmes mercredis du mois, soient :
- Mercredi 20 décembre 2017
- 10) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**  
Il est proposé par M. Jean-Guy Roussel de lever l'assemblée.  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2017-1254**

---

Gilles Garon, président

---

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier